Amicale
Les Portes de Chartreuse
La Jacquinière
Le Sacré Cœur
Le petit Séminaire
Voreppe
www.semvoreppe.org

Amicale des Portes de Chartreuse, de la Jacquinière et du Sacré-Cœur de Voreppe
387, avenue de Stalingrad
38340 Voreppe
Courriel : association@semvoreppe.org
Site : https://semvoreppe.org
Siret : 838 792 232 00012

Les Portes de Chartreuse
OGEC

Voreppe, le 22 novembre 2023

PROCES VERBAL DU C.A. DU

LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 A 14 H

Présents : Bizzini Régine, Garcin Hélène, Labbaye Patrick, Naegelen André, Mollier André, Joubert Dominique, Royer Jean-Paul, Fantin René, Nicollin Christiane,
Excusés : Magnin Joseph ,
Absents :
Invités : Mr Demurger, Mme Rébeillé

La séance est ouverte à 14h20.

1. **Compte-rendu de la réunion à propos de la restauration de la chapelle qui a eu lieu le 29 septembre 2023**
   Finalisation du cahier des charges, qui nous permet de transmettre le dossier de classement "Patrimoine en Isère" et de faire les demandes de subventions.
   Une réunion aura lieu le 6 décembre 2023 pour le comité de pilotage. Régine Bizzini commente le mail de Mme Martin Henck concernant le coût de l'étude.
   Demander à l'économat du diocèse (Mr Mithieux) l'acte de propriété. (NB. L'acte a été retrouvé après la clôture de ce C.A.)
   René Fantin rappelle que Mr Demurger a précisé lors de l'AG qu'il faudrait étudier la possibilité de transformer la chapelle en lieu culturel (ce qui suppose une désacralisation). Dominique Joubert émet des réserves. Cette option n'est pas envisagée à ce jour.
   Q : Qui solliciter comme mécènes, (contacter Louis Boursier) Rotary, Lions, Kiwanis ??
   L'association peut contacter la fondation Louis Vicat. A Naegelen précise que les rapports sont tendus entre la municipalité de Voreppe et Vicat.
   Le 1er décembre R.Bizzini et H. Garcin font le point avec Mr Demurger à propos des documents administratifs à fournir le 6/12 pour finaliser le dossier. . Elles souhaitent aussi que l'Amicale soit prévenue lors de la réception des dons pour la chapelle. Pourrions-nous être habilités à rédiger les reçus fiscaux des dons pour la chapelle (demander à Mr Demurger) ? Ceci, bien que possible autrefois ne serait plus permis aux associations "classiques" d'après René Fantin.

Le C.A. réuni ce jour valide la possibilité de participer à hauteur de 7500 € pour financier l'étude. (somme actuellement disponible sur le compte de l'Amicale).

2. **Bilan du concert Hugues de Nolly du 13 octobre :** Le 13 octobre nous avons été déçus par le nombre de participants, alors que le concert était d'un très bon niveau. 27 spectateurs. (Recette : 270 € + vente confiture : 30 € + vente crêpes : 160 €) Sacem : 45 €. Musiciens : 2x150 € = 300 €. Résultat financier : 115 €.

3. **Bilan du concert à St Didier Dominique Joubert du 11 novembre.**
   A propos du concert du 11 novembre, nous avons signé une convention avec la paroisse de Voreppe puisque le concert était délocalisé.
   Environ 200 spectateurs.
   Recettes : 1077.97 € Dépenses : Sacem : 45 €, chauffage : 260 € = 773 €
   Les 3 cadeaux (photo Verrières Chapelle sous verre) ont été offerts par Régine Bizzini, et les impressions programmes par Hélène, les jus de pomme par André Mollier ! Et les musiciens se sont produits gracieusement !

4. **Dates des concerts du printemps à définir : peut-être le dimanche après-midi ??** Deux dates sont proposées : le samedi 25 mai 2024 à 17h. Le dimanche 23 juin 2024 à 17h.
   Dominique Joubert propose de contacter un groupe de violoncelles Tutti Celli.
   Régine : les Mandolines d'Eybens, Hélène : Charles Paillet (ancien élève, groupe River Side Singers) et Sébastien Poppe (flûte)
   Participation libre pour les 2 concerts.

5. **Validation des décisions prises lors de l'AG concernant l'évolution de notre site :** paiement avec QR code, (en cours, le président voit avec le webmaster pour infos RIB etc…) modification des rubriques (faite) liste des anciens accessible sur demande (ok à valider le processus)…Inverser l'ordre des dates des CR (le plus récent en haut) des instances de l'Amicale (Le Président voit avec le webmaster).

6. **Voir avec le trésorier pour créer une ligne dans les comptes de l'Amicale consacrée à l'enregistrement des fonds qui sont destinés à la restauration de la chapelle (décision d'AG)**
   Sera opérationnelle lors du prochain exercice car l'Amicale va utiliser les fonds disponibles pour le financement de l'étude.

7. **A la demande d'un adhérent prévoir la possibilité de suivre l'AG de l'an prochain en direct sur facebook ou whatsapp.**
   Plutôt qu'un accès trop ouvert (whatsapp ou Facebook (qui désormais collecte et utilise les infos utilisateur/IP etc…) plus simple sera la connexion téléphonique avec un membre du C.A. Et faire figurer sur la convocation la possibilité de demander à être en ligne lors de l'AG ou demander un covoiturage pour ceux qui ne viennent pas à cause d'un problème de transport.

8. **Point sur les démarches administratives avec la préfecture, adresse**
   Aucun retour de la préfecture depuis le 13 oct 2022 date à laquelle le dossier papier a été transmis. En janvier 2023, sur demande la préfecture nous a indiqué un délai

moyen de traitement de 11 mois !!! Patrick Labbaye refait les démarches avec Régine par Internet.

Demander à Mr Demurger le 01/12 s'il veut bien accepter de recevoir le courrier de l'Amicale en mettant une bannette à notre nom, ce qui permettra à n'importe quel membre du CA de récupérer le courrier (surtout pendant l'absence du Président pour vacances ou déplacement)

.

9. **Point sur les adhésions et membres du C.A.**
   Une liste actualisée des membres du CA va être envoyée à tous les membres.
   Daniel Brun-Picard est retiré de la liste des membres du CA car il n'est pas à jour de sa cotisation depuis 2 ans.
   Il est rappelé que Paul Garde en tant que Président d'Honneur ne peut pas être membre actif ou au CA.
   Cependant, compte tenu des propos polémiques et attaques personnelles qu'il tient depuis plus d'un an concernant le mode de fonctionnement du CA, il est décidé qu'au prochain dérapage il sera radié de l'Amicale et déchu de son titre de Président d'Honneur.

10. **Soirée à thème du 6 décembre au restaurant d'application à 19h30 au profit de la restauration de la chapelle** : les réservations sont closes, le restaurant est complet. L'Amicale sera représentée et organise une visite de la chapelle à 18h30 pour les clients qui le souhaitent.
    Vente de cartes postales anciennes lors de la soirée. Les panneaux de présentation de la chapelle seront exposés dans la salle de restaurant ainsi que les travaux d'Amélie Blachot et de Céline Pupat.

11. Cérémonie de remise des diplômes : elle aura lieu à l'Arrosoir ce jour 20 novembre 2023. L'Amicale est conviée et sera représentée par A Naegelen, P Labbaye, et H Garcin. L'Amicale offre à trois "élèves méritants".une médaille avec un ruban vert et jaune (aux couleurs de la Chartreuse), un bon d'achat FNAC et une adhésion d'un an à l'Amicale

12. Questions diverses : Néant

Le prochain C.A. est fixé au lundi 12 février 2024 à 14h au lycée Les Portes de Chartreuse, date à valider auprès de Mrv Demurger

Fin de la séance à 16h40

Le Président,
Patrick LABBAYE
20/12/2023

La Secrétaire,
Hélène GARCIN